

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

110350 - Le début et a fin du mois de Ramadan dépendent de la vision oculaire

question

Il arrive que des gens prétendent avoir aperçu le croissant lunaire alors que les astronomes affirment qu'on ne peut pas l'apercevoir dans la nuit en question. Mon problème ne se situe pas à ce niveau car le calcul et l'estimation peuvent être erronés. Le vrai problème est que les astronomes déclarent avoir cherché le croissant lunaire cette nuit là à l'aide de tout ce qu'ils ont comme instruments et observatoires en vain..Comment dès lors pouvoir l'apercevoir avec l'œil nu au moment où les instruments modernes et les appareils les plus sophistiqués ne permettent pas de la voir? Si la situation était inversée: si on la voyait grâce aux instruments sans pouvoir la voir à l'œil nu, il pourrait y avoir une juste divergence de vues quant à savoir si on doit jeûner ou pas. Mais le problème est : comment peut on la voir à l'œil nu alors qu'on ne peut pas la voir à l'aide des instruments? Je voudrais vraiment obtenir de vous une clarification satisfaisante pour me libérer de l'angoisse et de l'inquiétude que je ne crois pas être le seul à éprouver.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Ce qui compte pour fixer le début du mois de Ramadan, c'est la vision oculaire du croissant ou l'écoulement du 30^e jour de Cha'aban à défaut de la dite vision. C'est ce qui s'atteste dans la Sunna authentique et fait l'objet du consensus des ulémas. Al-Boukhari et Mouslim ont rapporté (respectivement sous les numéros 1909 et 1081) d'après Abou Hourayra (P.A.a) que le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit: **Jeûnez quand vous l'apercevez et mettez fin à votre**

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

jeûne quand vous l'apercevez. Si l'horizon est flou, portez Cha'ban à 30 jours. Une version dit: S'il y a nuage, portez Cha'ban à 30 jour. Aucun compte ne doit être tenu du calcul astronomique. En principe, il faut compter sur la vision oculaire. Si toutefois, le croissant est aperçu grâce à l'usage d'instruments modernes, cette vision est acceptable, comme nous l'avons dit dans la réponse donnée à la question n° [106489](#).

Quant à la question de savoir comment pouvoir la voir à l'œil nu lors que les instruments modernes ne permettent pas de la voir, cela dépend de l'endroit et de l'heure à partir desquels il a été aperçu. En tout état de cause, le jugement dépend de la vision oculaire du croissant lunaire. Si un ou deux musulmans justes l'aperçoivent, on doit admettre leur témoignage.

Cheikh Salih ibn Muhammad al-Louhaydan, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature (Puisse Allah le protéger) a dit : Là bas, le frère Abdoullah al-Khoudayri, un des célèbres observateurs de la lune qui la poursuit dans ces différentes phases d'évolution, même en dehors du moment où il n'est qu'un croissant (m'a raconté que)..des astronomes l'on rejoint dans la zone dite Hotat Sudayr... Il m'a informé qu'ils ont estimé qu'au cours d'une nuit que la lune devait apparaître sur les tableau fixés sur leurs appareils à un endroit déterminé selon leur calcul. Il leur a dit que la lune n'apparaîtrait pas à l'endroit qu'ils prévoyaient parce que lui-même l'avait observé la veille (et avait tiré une conclusion différente)...Il connaissait les stations que la lune traversait chaque nuit. Quand la lune apparut clairement (au groupe), c'est sa prévision qui s'avéra non la leur. Mais il leur trouva une excuse parce qu'ils ne s'appuyaient pas sur une vision oculaire mais sur des données fournies par leurs instruments. Extrait d'une interview accordée au quotidien ar-Ryadh.

http://www.alryadh.com/2007/10/12/artice286271_s.html

Allah le sait mieux.